



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 décembre 2025
N° d'affaire : 2025.GRPARL.481

Facilitons la modernisation des infrastructures en simplifiant la procédure (stratégie touristique)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La motion est reportée à la session de printemps 2026.

Berne, le 3 décembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général